



Me too

Depuis les derniers jours, les témoignages de violences sexuelles inondent les réseaux sociaux et divers médias. #MeToo (#MoiAussi) a circulé des millions de fois sur Tweeter et Facebook. Cette initiative s'inscrit dans la foulée des accusations dont font l'objet le cinéaste américain Harvey Weinstein. Plus près d'ici, ces révélations ont poussés d'autres victimes à témoigner des violences sexuelles qu'elles ont subies par certaines personnalités publiques.

« La culture du viol est une culture selon laquelle les idées dominantes, les pratiques sociales, les images médiatisées et les institutions sociétales tolèrent, implicitement ou explicitement, les violences à caractère sexuel en normalisant ou en minimisant sa gravité et en blâmant les victimes pour les abus subis. »

Définition inspirée et adaptée de: Gouvernement de l'Ontario (2011), *Changer les attitudes*. P.3

Mais la culture du viol ça n'existe pas. « nous vivons dans un monde on le monde aime invanter et embellir leur propre histoire dans but de détruit celle des autre » Pourquoi attendre si longtemps pour le dire vous êtes des adultes vous n'êtes pas des enfants vous attendez que soit populaire pour le dire voyez On sait qu'un artiste a réussi dans sa carrière quand les autres essayent de salir sa réputation. Il me semble que dans cette situation j'aurais juste.

Laisse tous sous-entendre que la victime aurait pu faire quelque chose pour éviter que ça ne lui arrive ou encore que la victime a sûrement cherché ce qui lui arrive. D'un autre côté nous avons les incroyables dont on ne touche pas leur idole : Oh non de la campagne de salissage, oh non de la présomption d'innocence, au nom du besoin d'attention, les victimes veulent simplement détruire la vie d'un homme. D'un autre côté, si j'avais été victime, moi j'aurais agi comme ça ou comme ça.

La culture du viol ça n'existe pas.

La présomption d'innocence on ne l'utilise jamais comme argument quand il s'agit d'un père qui agresse sa fille, d'une

Par ces réflexes de protection, autant les femmes que les hommes tentent de garder une distance entre un phénomène qui peut leur sembler horrible « être agressé » ou « être agresseur ». L'être humain dans toute sa complexité tentera par tous les moyens de trouver des raisons logiques à une problématique qui ne l'est pas.

Oui des personnalités publiques peuvent aussi être des agresseurs, oui des pères de familles ayant une vie sexuelle active peuvent commettre des crimes sexuels, oui des hommes et des femmes qui n'ont pas l'air en apparence peuvent faire des victimes.

La présomption d'innocence n'est pas utilisée lorsqu'on parle d'un père qui agresse sa fille, d'un homme ou une femme qui agresse ou blesse un jeune enfant, qu'un meurtier tue de sang froid la caissière du dépanneur, quand la banque où ton oncle travaille s'est fait cambrioler,

quand ton comptable a frauder des pauvres gens. Mais dans les cas 'agression sexuelles tout d'un coup on clame haut et fort la présomption d'innocence. Je tiens en terminant à rappeler ces fervants juristes improvisés à rappeler que les fausses accusations surviennent seulement dans 2% des cas, 2% ! Beaucoup de présomptions pour une réalité si peu élevé! National Criminal Justice Reference Service, 2006